

Pôle emploi et les agences d'emploi privées

Une coopération centrée sur l'humain

Intervenante Ivane Squelbut,
Directrice des Partenariats et de la
Territorialisation



3,2 M

d'offres
d'emploi nouvelles
diffusées par Pôle
emploi au 1^{er}
trimestre 2022

152

Nombre d'opérateurs
privés en partenariat
avec Pôle emploi

20 532

Nombre
d'événements
organisés entre
janvier et avril 2021
pour #TousMobilisés



Pôle emploi, acteur principal du service public de l'emploi en France

- 3,2 millions d'offres d'emploi nouvelles diffusées par Pôle emploi au 1^{er} trimestre 2022
- Agrégation de 2/3 des offres d'emploi sur le site de Pôle emploi
- 152 opérateurs privés en partenariat avec Pôle emploi



Une mobilisation de l'ensemble des acteurs du marché de l'emploi rendue nécessaire par la situation économique et sociale

- 3 046 000 projets de recrutement repertoriés en 2022 (enquête BMO 2022)
- 71% de projets d'embauche en emploi durable en 2022 (CDI et contrats de 6 mois et plus)
- Néanmoins, persistance des difficultés de recrutement notamment dans les secteurs de la construction, de l'industrie, de la santé



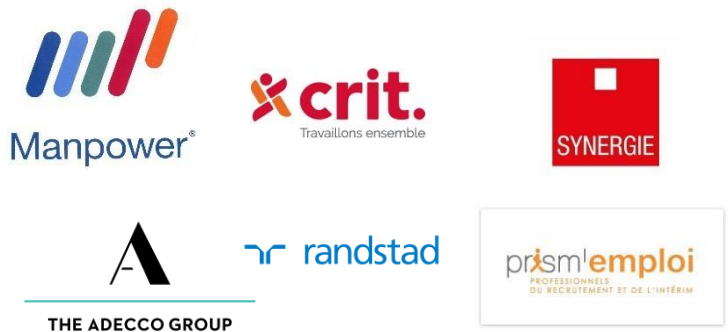
Une synergie nécessaire afin de fluidifier le marché de l'emploi

- Contrôle de la légalité des offres d'emploi et lutter contre les discriminations
- Vérification de l'absence de doublons dans les offres d'emploi (en moyenne les employeurs déposent leurs offres sur au moins 3 canaux différents)
- Mobilisation de l'ensemble des acteurs sur des événements communs (exemple : #TousMobilisés avec 20 532 événements organisés entre janvier et avril 2021)

L'intérim : un levier d'accès à l'emploi



Des accords nationaux entre les agences et Pôle emploi...



Reposant sur des objectifs et enjeux communs...

- Favoriser la connaissance respective de nos offres de services
- Agir ensemble pour faciliter et fluidifier le sourcing des candidats
- Agir sur les offres d'emploi difficiles à pourvoir
- Favoriser les reconversions des demandeurs d'emploi

Et permettant l'insertion de publics spécifiques, exemple d'objectifs communs

- 600** Périodes de Mise en Situation en Milieu Professionnel (PSMP)
- 2000** Préparations Opérationnelles à l'Emploi Collective (POEC)
- 3000** Réfugiés accédant à l'emploi via le réseau ETT/ETTI
- 15 000** Personnes accompagnées et 150 Agences ETTI/EATT
- 5000** Personnes en situation de handicap accédant à l'emploi

388

Entreprises de travail
temporaire d'insertion
(ETTI)

40 000

Salariés en parcours
d'insertion via une ETTI
(2020)

240 000

Objectif du nombre de
parcours d'insertion (fin
2022)



Le modèle de l'ETTI

- L'activité de l'entreprise de travail temporaire d'insertion est entièrement centrée sur l'insertion professionnelle des personnes en difficulté. Elle leur propose des **missions auprès d'entreprises utilisatrices, mais également un suivi et un accompagnement social et professionnel**, pendant et en dehors des missions
- **388 ETTI** référencées en 2022 pour l'accompagnement de près de **40 000 salariés** en parcours d'insertion notamment dans les secteurs suivants : **BTP, transports/logistique, industries, services à la personne, manutention, entretien et nettoyage**



Le parcours d'insertion en ETTI

- Un **accompagnement** permettant l'autonomisation du salarié et l'optimisation de son parcours.
- La **mobilisation d'un réseau de partenaires** et de professionnels par l'ETTI
- Une collaboration augmentée avec les acteurs du SPE dans le cadre du dispositif de l'insertion par l'activité économique : diagnostic partagé, orientation et prescription, complémentarité des actions ; insertion, qualification



Un contexte économique plaçant l'I.A.E au centre de la stratégie gouvernementale dont les ETTI

- **Loi Inclusion déclinée en 2021** : renforcement des moyens de l'IAE avec pour objectif **240 000 parcours d'insertion** à fin 2022
- Mise en service d'une **plateforme connectée** facilitant les liens entre les acteurs
- **Elargissement au delà du SPE de la liste des organismes** en capacité de valider l'entrée en parcours dans le dispositif

- L'ensemble de nos coopérations montre l'importance d'un partenariat public-privé équilibré, favorisant une plus grande transparence du marché de l'emploi et une meilleure visibilité des opportunités d'emploi .
- Pôle emploi reste par ailleurs garant de la non-discrimination, de la légalité et de la qualité des offres d'emploi proposées à l'ensemble des personnes en recherche d'emploi.

